## Les Lycées

Il existe trois voies d'études:

- la voie générale qui conduit au baccalauréat général;
- la voie technologique qui conduit au baccalauréat technologique;
- la voie professionnelle qui conduit aux certificats d'aptitude professionnelle (CAP), aux brevets d'études professionnelles (BEP) et aux baccalauréats professionnells.

## Les voies de l'enseignement professionnel

Les diplômes professionnels sont les CAP, les BEP et les baccalauréats professionnels. Ils peuvent être préparés soit par la voie scolaire, soit par la voie de l'apprentissage. Ils sont créés en étroite relation avec les milieux professionnels.

Il existe 235 certificats d'aptitude professionnelle (CAP) correspondant à des spécialités professionnelles des secteurs industriels, tertiaires ou de services.

Le CAP est reconnu dans un grand nombre de conventions collectives comme un diplôme d'accès à des emplois d'ouvrier ou d'employé qualifié.

La préparation se fait essentiellement en deux ans à partir de la classe de troisième.

Cette préparation comporte des enseignements généraux, des enseignements technologiques et professionnels ainsi que des périodes de formation en entreprise (en moyenne 12 semaines sur deux ans).

L'examen porte sur l'ensemble de la formation reçue y compris la formation en entreprise.

Il existe une trentaine de brevets d'études professionnelles (BEP) correspondant à diverses fonctions du secteur industriel, tertiaire ou des services.

Le BEP confère , comme le CAP, une qualification professionnelle d'ouvrier ou d'employé qualifié mais sanctionne une formation plus large.

La préparation au BEP se fait en deux ans après la classe de troisième ("seconde professionnelle" puis "terminale BEP"). La formation dispensée associe enseignement général et enseignement technologique et professionnel. Les candidats à ce diplôme peuvent également dans certains cas préparer et présenter un CAP.

Il existe actuellement 36 spécialités différentes de baccalauréats professionnels réparties entre les secteurs industriels, tertiaires et de services.

Le baccalauréat professionnel a surtout pour vocation de conduire directement à l'exercice d'un métier ce qui le différence du bac technologique qui a une vocation de poursuite d'études (BTS-DUT en particulier).

Ce diplôme se prépare en deux ans. Il sanctionne une formation de haute qualification. Il est accessible aux candidats titulaires d'un BEP ou d'un CAP préparé en deux ans correspondant au baccalauréat professionnel préparé.

L'originalité de cette formation réside dans l'importance des periodes de formation en entreprise: 16 à 20 semaines sur deux ans.

Les programmes des formations professionnelles comportent à la fois des enseignements généraux et technologiques et des enseignements professionnels.

L'étude de la plupart des disciplines d'enseignement général enseignées au collège se poursuit dans la préparation aux diplômes professionnels: français, histoire-géographie, mathémathiques, science physiques, langues vivantes. Elle est cependant plus orientée vers la vie pro-fessionnelle. S'y ajoutent des disciplines telles que la vie sociale et professionnelle, l'éducation artistique, ainsi que des enseignements d'hygiène, de prévention et de sécurité.

Les contenus des enseignements technologiques et professionnels sont régulièrement actualisés en fonction des évolutions technologiques.

L'apprentissage s'effectue sous contrat de travail et repose sur le principe d'une formation en alternance en entreprise et en centre de formation. Elle est organisée principalement dans les centres de formation d'apprentis mais peut aussi être proposée dans des lycées.

Pour devenir apprenti, il faut être âgé de 16 à 20 ans non révolus. Toutefois, peuvent entrer en apprentissage les jeunes de 15 ans ayant achevé leur scolarité au collège sous réserve d'être dispensé de l'obligation scolaire.